

27 septembre 2011

11.423

Question Silvia Locatelli**A quand une CCT dans le secteur de la petite enfance?**

Le 19 juin 2011, la population neuchâteloise a accepté la loi sur l'accueil des enfants (LAE). Si une partie de la problématique liée aux structures d'accueil a été réglée dans cette loi, reste le problème épineux des conditions de travail des employé-e-s de ces structures dont le statut n'est pour l'instant pas harmonisé, voire pas défini pour certains.

Dès lors, nous demandons au Conseil d'Etat de nous dire si un projet de convention collective de travail pour ce secteur est en réflexion auprès du département.

Cosignataires: D. Ziegler, B. Goumaz, C. Fischer, F. Ducommun, M. Maire-Hefti, M. Guillaume-Gentil-Henry, M. Béguelin et T. Huguenin-Elie.